



# Lettre d'information

Avril 2024

## Avis CFDT sur le projet national de déploiement de la Relation Donneur à Distance

A ce jour, les organisations régionales, concernant la relation à distance avec les donneurs sont disparates : maisons du don, sous-traitance ou encore Service Relation Donneurs.

Le projet présenté ce jour par la Direction vise à **centraliser l'activité sur le site de Chambéry, à homogénéiser les modalités d'appels des donneurs (notamment via l'outil DiaboloCom) et à professionnaliser cette activité.**

La professionnalisation se fera-t-elle en maintenant les postes étudiants en intérim à hauteur de 30% de l'effectif, comme c'est le cas actuellement ?

Le projet prévoit également de ré **internaliser la prestation d'ARISTA, sans ETP supplémentaire** pourtant demandé par la direction en région AURA. À ce jour, le personnel de l'EFS gère déjà les appels entrants qui ne sont pas gérés par ARISTA ainsi que les mécontentements des donneurs et les interrogations sur les contre-indications au don.

Concernant le recrutement des donneurs, on sait que celui-ci est plus efficace quand il est réalisé par du personnel proche et qui les connaît. N'y a-t-il pas un risque de passer à côté de l'objectif de fidélisation ?

Les élus CFDT dénoncent le haut niveau de TURN OVER même parmi les personnels en CDI du service Phoning. **Le grand nombre de contrats à temps partiel et les faibles salaires proposés à l'embauche n'incitent guère à fidéliser ces personnels.** On sait que la plupart des salariés demandent leur passage à temps plein depuis plusieurs années, ce qu'il leur est systématiquement refusé. En connaissons-nous les raisons ?

Encore une fois, nous attendons beaucoup de la **renégociation à venir de la classification des emplois et des rémunérations associées.**

Les élus CFDT regrettent également que cette centralisation de l'activité empêche désormais, pour des raisons géographiques, le **reclassement de salariés en inaptitude.** Encore une perte de chance de maintenir nos personnels dans l'emploi d'autant plus quand ils ont été abîmés par le travail !

Notre dernier point d'inquiétude concerne les cadences et l'efficacité qui seraient imposées aux personnels ainsi que la mise en place d'un contrôle individuel du nombre d'appels traités et de nombreuses autres statistiques.

Les élus CFDT doutent que ces cadences restent compatibles avec un travail de qualité et craignent une forte dégradation des conditions de travail à venir.

## Retour sur le CSE d'Avril

Le CSE Central a rendu en mars un avis favorable sur la globalité du projet et le déploiement de l'outil.

Force est de constater que pour notre région AURA déjà bien investie dans la centralisation de la Relation à distance, **l'avenir de ce service ne s'annonce pas serein.**

C'est pourquoi les élus CFDT donneront un avis défavorable à ce projet.

Internaliser l'activité du prestataire, qui réalise à ce jour 69% de l'activité de phoning, sans ETP supplémentaire, voir avec moins : c'est NON !!

### **Activité d'IH/DEL : démarrage du test de la Délivrance des CGR à Distance à Montluçon**

Notre région est volontaire pour tester ce nouveau dispositif d'enceinte réfrigérée et connectée, sur le site de Montluçon où travaillent 4 infirmières et 1 médecin, MAD à l'EFS, qui représentent 3 ETP. Le site de Montluçon ne réalise que de la Délivrance (l'IH est réalisée au CHU) avec présence des personnels en journée et en astreinte la nuit et le Week-end.

Plusieurs étapes de tests sont prévus, afin de tester la Délivrance à distance des Concentrés de Globules Rouges, au personnel qui vient chercher ces produits (personnel de l'hôpital, et extérieurs) pilotée par un personnel de l'EFS de Montluçon d'abord et de Clermont Ferrand au final.

L'EFS restera responsable de la formation du personnel, hors EFS, qui retirera les produits sanguins.

L'ensemble des tests seront réalisés par le personnel de Montluçon, sur environ 12 mois, pour les 3 types d'automates en test.

La CFDT a demandé un retour rapide concernant l'impact de cette activité sur les services d'IH/Délivrance de Clermont Ferrand.

---

### **Médecine préventive**

pour les salariés de plus de 50 ans, 1 journée tous les 5 ans pour réaliser le bilan de santé de la CPAM. Une demi-journée par année civile pour acte de prévention médicale

### **Travailleurs de nuit**

pour les salariés de plus de 48 ans, 1 nuit de repos conventionnel par trimestre.

### **Fin de Carrière**

pour les salariés dont le temps de travail est supérieur ou égal à 80% possibilité de réduire son temps de travail à moins de 2 ans de la retraite. Prime mensuelle de 5% du salaire. Prise en charge par l'établissement des cotisations au régime général comme un temps plein.

CET utilisable pour une cessation progressive ou totale d'activité 2 ans avant la fin de la carrière.

**Vous avez une interrogation, contactez un représentant CFDT !**

Rappel de  
VOS DROITS :

Accord  
Cohésion  
Social et  
Egalité des  
Chances de  
l'EFS

## Juridique :

### les Congés payés pendant les arrêts maladies non professionnels

Le 10 avril, le Parlement a adopté le texte qui vise à réformer le code du travail pour l'aligner sur le droit européen. L'entrée en vigueur de cette loi s'est fait au 24 avril 2024, date de parution au JO. A compter de cette date, les salariés en arrêt maladie pourront accumuler un droit à congés payés à raison de **2 jours ouvrables par mois**. L'employeur doit informer le salarié dans le mois qui suit la reprise du travail. Les jours de repos devront être posés dans les **15 mois après son retour** sinon ils seront définitivement perdus.

Les nouvelles règles sont applicables à compter du 1er décembre 2009, mais seuls les salariés qui n'ont pas eu droit à au moins 4 semaines de congés, soit 20 jours ouvrés à l'EFS, pourront exiger retrospectivement des jours supplémentaires. Pour rappel, avant le 24 avril, à l'EFS les salariés perdaient des CP au bout de 30 jours d'arrêt maladie.

Si vous êtes concerné il faudra faire une demande individuelle au service RH de la région avec les dates concernées.

Les adhérents CFDT pourront se faire accompagner dans leurs démarches.

## Activités du CSE

Le CSE a approuvé les comptes 2023 du CSE lors du CSE d'Avril.

Cela fait plusieurs années que le CSE utilise pour ses Activités sociales et Culturelles, au minimum 99% des subventions reçues.

Les élus CFDT du CSE s'engagent à maintenir auprès de tous :

- des offres variées,
- une communication claire et accessible à tous via le site internet
- la plus grande réactivité quand vous nous interroger sur le CSE, le droit du travail et accords EFS !

Rappel : Commandez vos chèques avances 2024 avant le 1<sup>er</sup> mai depuis le site internet du CSE !

Prochain CSE le 2 Mai prochain !

### Contacts CFDT de la région :

● Jean Paul NALLATAMBY, Délégué Syndical Régional CFDT EFS AURA

Tel : 06.59.44.33.78/ mail : [nallajpaul@yahoo.fr](mailto:nallajpaul@yahoo.fr)

● Roland CLERC, Délégué Syndical Régional CFDT EFS AURA

Tel : 06.66.79.96.49/ mail : [rolandcfdt69@gmail.com](mailto:rolandcfdt69@gmail.com)

le site internet CFDT EFS est ICI :

<https://www.cfdt-efs.fr/>



La Cfdt, c'est des infos à destination de tous les salariés. Et aussi des infos régulières réservées aux adhérents

Vous souhaitez nous rejoindre :



# CFDT EFS AUVERGNE RHÔNE ALPES

## DÉLÉGUÉS SYNDICAUX DE SITE



LA CFDT EN RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES C'EST AUSSI DES MILITANTS DE PROXIMITÉ. TU TROUVERAS TOUJOURS UN REPRÉSENTANT CFDT À QUI T'ADRESSER !



**CLOTILDE LORIN**

DS SITES DE CLERMONT FERRAND ET AURILLAC  
06 38 76 15 65



**IRENE HERBAUX**

DS SITES DE HAUTE SAVOIE



**EMILIE BRINGUIER**

DS SITES DE SAVOIE ET REFERENTE HANDICAP DU CSE



**ROLAND CLERC**

DS SITES DU RHONE  
06 66 79 96 49



**CHRISTINE NICOLLET**

DS DE SITES DE L'ISERE



**JEAN PAUL NALLATAMBY**

DS SITE DE VALENCE



**ALHMA DENDANA**

DS SITES DE LOIRE ET HAUTE LOIRE



**LAETITIA LANZONE**

REFERENTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET AGISSEMENTS SEXISTES DU CSE  
06 75 35 48 55